

L'an deux mille vingt-deux le 28 septembre, à 9 heures, le conseil d'administration dûment convoqué en date du 21 septembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, en salle de réunion du CCAS, sous la présidence de Monsieur Eric PASTOR, Vice-président du CCAS.

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : 8

Votants : 8

Membres présents :

Mesdames GUARINIELLO, JIMENEZ, KESSAS et SIMON.

Messieurs BOUYGUES, JOUVE, PASTOR et TRECANNE

Procurations : M. MEUNIER à M. PASTOR

Excusés : Mme PACE, Messieurs ACQUAVIVA et CANTO

Absent : M. COHEN

Abstention : Madame KESSAS

Délibération : Del2022-051

OBJET : décision modificative n°1

Il est proposé au conseil d'administration les modifications suivantes afin de permettre la reprise des résultats 2021 et d'ajuster les prévisions budgétaires :

Exercice budgétaire 2022 - Section de fonctionnement.

D	DÉPENSES	MONTANT
011	Charges à caractère général	55 500 €
60631	Fournitures d'entretien	5 000 €
60632	Fournitures de petit équipement	23 000 €
611	Contrats de prestations de services	10 000 €
6161	Multirisques	6 000 €
6228	Divers	8 000 €
6232	Fêtes et cérémonies	500 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	748 326,71 €
6331	Versement mobilité	5 831 €
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 209 €
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 503 €
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés	874 €
64111	Rémunération principale titulaires	311 575 €
64112	Nbi, SFT, indemnité résidence	6 736 €
64114	Indemnité inflation titulaires	6 500 €
64118	Autres indemnités titulaires	42 480 €
64131	Rémunérations non titulaires	208 415 €
64134	Indemnité inflation non titulaires	3 000 €
64171	Rémunération des apprentis	12 000 €
64172	Indemnité inflation apprentis	500 €
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	28 952 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	101 508 €
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 243,71 €
6456	Versement au FNC du supplément familial	4 000 €
042	Opérations d'ordre et de transfert entre sections	- 3500 €
6811	Dotations aux amortissements	- 3500 €
65	Autres charges de gestion courante	6 200 €
6561	Secours d'urgence	3 000 €
6562	Aides	3 000 €
6573	Subvention de fonctionnement aux organismes publics	200 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		806 526,71 €
R	RECETTES	MONTANT
002	Résultat de fonctionnement reporté	755 026,71 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	755 026,71 €
013	Atténuations de charges	10 000 €
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	10 000 €

042	Opérations d'ordre et de transfert entre sections	20 000 €
722	Immobilisations corporelles	20 000 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 000 €
7088	Autres produits d'activités annexes	5 000 €
74	Dotations et participations	1 500 €
7473	Départements	1 500 €
7477	Autres établissements publics locaux	- 488 000 €
7478	Autres organismes	488 000 €
75	Autres produits de gestion courante	13 500 €
752	Revenus des immeubles	10 000 €
758	Produits divers de gestion courante	3 500 €
77	Produits exceptionnels	1 000 €
7788	Produits exceptionnels divers	1 000 €
78	Reprise sur provisions semi-budgétaires	500 €
7788	Reprise sur provisions pour dépréciation des actifs	500 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		806 526,71 €

Exercice budgétaire 2022 - Section d'investissement.

D	DÉPENSES	MONTANT
040	Opérations d'ordre et de transfert entre sections	20 000 €
2135	Installations générales, agencements	20 000 €
20	Immobilisations incorporelles	3 000 €
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels	3 000 €
21	Immobilisations corporelles	42 446,94 €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 500 €
2182	Matériel de transport	1 000 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	9 000 €
2184	Mobilier	19 946,94 €
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		65 446,94 €

R	RECETTES	MONTANT
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	15 446,94 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	15 446,94 €
040	Opérations d'ordre et de transfert entre sections	- 3 500 €
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels	- 500 €
28135	Installations générales, agencements	- 1 000 €
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	500 €
28184	Mobilier	1 500 €
28188	Autres immobilisations corporelles	- 4 000 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	53 500 €
10222	FCTVA	3 500 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	50 000 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		65 446,94 €

Après avoir délibéré sur cette affaire, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuvent la décision modificative ci-dessus ;
- autorisent Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré à Lattes, les jours, mois et an que dessus.

P/Le Président
Le Vice-président
Eric PASTOR



Le président du CCAS de Lattes certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier, par voie postale (6 rue Pitot, 34000 Montpellier) ou par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr, à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.